



Le 3 juin 2026

**CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE BALADES DECOUVERTES  
VARENNOISES**

Cette Assemblée Générale extraordinaire de notre Association se tiendra **le mardi 30 juin 2026**, à partir de **18h, salle des Associations, Mairie de Varennes Jarcy**.

L'ordre du jour est le suivant :

- Changement de banque

En cas d'impossibilité de participer à cette Assemblée générale extraordinaire, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir, au plus tôt, le pouvoir ci-dessous, dûment complété, pour que nous puissions atteindre le quorum requis pour siéger.

Je vous adresse, à toutes et tous, mes plus cordiales salutations.

La Présidente, Françoise Marchand

Vibert

---

**POUVOIR**

Mme – M. Nom :

Prénom :

Ne pourra assister à l'Assemblée Générale extraordinaire du 30 juin 2026 et donne pouvoir à

Mme – M. \_\_\_\_\_ pour la/ le représenter

Date :

Signature :

Association loi 1901 déclarée en préfecture n° W912004075

Siège social : en Mairie, place Aristide Briand – 91480 VARENNES JARCY

Courriel : [bdvarennoises@hotmail.fr](mailto:bdvarennoises@hotmail.fr)

site : <http://balades-decouvertes-varennoises.blogspot.fr/>